



Compte rendu de la réunion du CONSST du 25 octobre 2012

1400, chemin Merivale, Ottawa (Ontario)
Tour 2, 2^e étage, salle de conférence 336

Représentants des employés

IPFPC

- Tom Wright, coprésident
- Terry Petrow
- Zeljko Ruzicic

AFPC

- Bob Kingston (coprésident)
- Marlene O'Neil
- José Evangelho
- Sam Barlin

Secrétariat

- Vera Pasic
- Sharon Drolet

Représentants de l'employeur

- Stephen Norman (coprésident)
- Coleen Barnes
- Claude Lévesque
- Mark Willcox
- Debbie Cunningham
- Brenda Dagenais
- Jennifer Corley

Absente

- Wendy Bray

Invités

- Gérard Étienne, vice-président, Ressources humaines
- Megan McMurchy, gestionnaire nationale, Relations de travail et relations avec les employés
- Lynn Burge, gestionnaire, Milieu de travail respectueux
- Marie-Andrée Morin, conseillère, SST, AC

-
1. Mot de bienvenue du président.
 2. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 26 juillet 2012
 3. Examen et approbation de l'ordre du jour
 4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 26 juillet 2012
 5. Points permanents
 6. Affaires nouvelles
 7. Tour de table
-

1. Mot de bienvenue du président Tom Wright

2. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 26 juillet 2012

3. Examen et approbation de l'ordre du jour

4. Examen des mesures de suivi découlant de la dernière réunion du 26 juillet 2012

Menace pour la sécurité (Programme de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail)

Mise à jour : Les coprésidents du CNSST fournissent au vice-président des Ressources humaines un document de questions et réponses sur les problèmes soulevés par le vice-président à l'égard d'une politique relative au respect en milieu de travail. La réunion concernant le Programme de prévention de la violence avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et le Conseil du Trésor (CT) n'est pas encore fixée en raison de problèmes liés aux horaires, mais le sera avant la prochaine réunion.

Le vice-président des Ressources humaines et le directrice exécutif des Relations en milieu de travail effectif traiteront cette question plus en profondeur au cours du segment sur les nouveaux points à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Directive sur la la gestion des urgences de l'immeuble

Une directive provisoire le 11 septembre 2012 au Comité national de santé et de sécurité au travail (CONSST) aux fins d'examen et de commentaires à Christopher Daigle d'ici le 22 octobre 2012. La DGGI déclare n'avoir reçu aucun commentaire. La Direction générale des opérations demande un dernier examen.

Mesure de suivi :

- La **Direction générale de la gestion intégrée** (DGGI) soulignera tout changement et enverra le document aux coprésidents du CONSST pour obtenir leur examen final avant l'affichage.

Nominations aux comités de SST

Bon nombre de questions sont posées concernant le nouveau formulaire en ligne « Avis de nomination » pour les membres ou représentants du comité de santé et de sécurité. Un document de questions et de réponses provisoire a été envoyé aux membres du CONSST par les SSST le 1^{er} août 2012. Les questions et réponses seront examinées lors de la réunion du CONSST de janvier, puis affichées sur Merlin à titre de référence.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** enverront les questions et réponses aux membres du CONSST d'ici le 20 décembre 2012. Les discussions devront avoir lieu avant ou après la prochaine réunion sur les questions et réponses avant l'affichage sur Merlin.

Avis à l'industrie sur le verrouillage et l'étiquetage

En raison de questions urgentes survenues depuis la dernière réunion du CONSST, la seconde version de l'exposé qui décrivant une approche nationale pour les procédures de verrouillage et d'étiquetage n'a pas encore été envoyée aux membres du CONSST et aux conseillers en SST des centres opérationnels à des fins de consultation.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** compileront les commentaires reçus et les enverront aux membres du CONSST et aux conseillers en SST avant la prochaine réunion du CONSST prévue.
- Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

Équipement de protection individuel : Lunettes protectrices avec ordonnance

La troisième version de l'exposé sur les lunettes protectrices avec ordonnance est terminée et traduite. Elle est prête pour l'envoi au CONSST et aux conseillers en SST des centres opérationnels aux fins de consultation.

Debbie Cunningham aimerait en recevoir un exemplaire qu'elle enverra à son équipe de gestion avant le 20 décembre 2012.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** distribueront l'exposé aux membres pour l'examen final avant de l'envoyer.

Conduite préventive

La Direction générale de la gestion intégrée (DGGI) a communiqué avec le Comité national de gestion du parc automobile qui supervise les Stratégies de gestion du transport au sol et a été informée qu'une réunion est prévue pour le début de l'automne. La DGGI a demandé des renseignements sur tous les accidents, y compris les accrochages, pour que les membres du CONSST en prennent connaissance.

Les membres du CONSST ont précédemment circonscrit les questions suivantes et sont à la recherche de renseignements permettant d'y répondre.

- Y a-t-il moins d'accidents de véhicule après que les employés aient suivi le cours?
- Le cours sur la conduite préventive devrait-il être obligatoire pour les employés qui conduisent un véhicule du parc automobile?
- Après qu'une analyse de l'information disponible ait été effectuée, il pourrait s'avérer utile d'élaborer des « pratiques exemplaires » pour le cours.

Mise à jour : Claude Lévesque répond aux questions initiales ci-dessus et confirme un taux d'accidents d'environ 10 % (que les employés aient ou non suivi le cours de conduite préventive), et que dans 50 % des cas, le conducteur de l'ACIA n'était pas en faute. Le comité demande que les renseignements et clarifications supplémentaires soient présentés lors de la prochaine réunion, y compris les réponses aux nouvelles questions suivantes :

1. Y a-t-il moins d'accidents dans les régions où les employés ont suivi le cours de conduite automobile préventive?
2. Parmi les employés ayant eu un accident, quelles étaient les proportions d'employés temporaires et d'employés embauchés pour une période indéterminée? (Aussi, devrions-nous consacrer plus de temps à la formation de nos employés temporaires?)
3. À quoi correspond ou se rapporte le « 10 % », exactement?
4. Sommes-nous certains que les accidents sont signalés aux comités de santé-sécurité au travail (SST)?

Mesure de suivi :

- La **DGGI** et la Direction générale des opérations recueilleront des renseignements supplémentaires et feront rapport à la prochaine réunion du CONSST ou avant.

Examen de la proposition d'évaluer les risques possibles de l'inspection de navires

Owen Bale et Jennifer Corley ont visité le port de Montréal (mi-août) afin :

- D'obtenir les renseignements généraux mis à la disposition des inspecteurs et d'en faire rapport;
- De déterminer quelles sont les procédures manquantes pour que les inspecteurs évaluent un éventuel espace clos et les dangers pouvant y être rencontrés;
- De modifier la Directive sur les espaces clos.

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre 2012. On dresse actuellement un plan de travail qui comprend des mises à jour de l'Analyse du risque professionnel, etc.

Ray Knight et Tara Garratt se réuniront à Vancouver (août) pour procéder à un exercice semblable.

Mise à jour : Owen et Jennifer ont effectué leur visite et compilent actuellement les renseignements demandés; une prochaine réunion se tiendra le 8 novembre 2012. Golder et associés évalue actuellement un énoncé de travail révisé concernant les espaces clos, et les travaux débiteront sous peu. La réunion de Vancouver aura lieu à une date ultérieure au besoin, une fois les observations initiales compilées.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion du CONSST.

Programme national de santé et de sécurité de l'ACIA

On remet aux membres du CONSST le livret « Examen du rendement continu » qui a été élaboré à titre d'outil d'auto-évaluation pour les conseillers en SST et les comités de SST pour évaluer le respect des priorités nationales. Il est suggéré que cet outil soit d'abord présenté aux comités des SST des centres opérationnels pour qu'ils procèdent à l'examen, avec la direction des conseillers en SST.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** et les **CSSTCO** collaboreront avec les comités de SST des centres opérationnels pour procéder à l'examen du rendement continu. Ce point fera l'objet de discussions à la réunion nationale des SST tenue en personne en janvier.

5. Points permanents

Programme d'aide aux employés

Les SSST présentent brièvement la situation actuelle en ce qui a trait à l'administration de ce contrat. Le contrat avec Shepell.fgi pour les services du PAE offerts à l'ACIA expirera le 31 août 2013. Le processus de la nouvelle demande de propositions devrait débiter sous peu.

Un message de la liste de diffusion électronique destiné à tous les employés au sujet du bulletin sur de mieux-être est en attente d'approbation et devrait être envoyé au cours

des prochaines semaines. Un courriel sera envoyé par l'intermédiaire de la Gouvernance en matière de SST pour indiquer aux comités où trouver les bulletins mensuels du PAE.

Un courriel comportant des renseignements sur les séances de mieux-être a été envoyé par la Gouvernance en matière de SST. Un suivi a été fait directement auprès des CSSTCO de l'Atlantique et du Québec étant donné que ces deux régions n'ont pas encore présenté de demande.

Un courriel a été envoyé par la Gouvernance en matière de SST pour recommander que le mieux-être devienne un point permanent à l'ordre du jour de tous les comités de SST.

Un courriel a été envoyé à Shepell.fgi pour demander que son sondage des utilisateurs soit révisé de sorte qu'il comporte une section de commentaires.

Il a été proposé que le PAE soit ajouté à l'orientation des employés.

Mesures

- Les **SSST** effectueront le suivi auprès de Shepell.fgi en ce qui concerne la section de commentaires.
- Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

Programme de Services de santé

Protocoles médicaux

Les Services de santé et sécurité au travail de l'Agence ont annoncé l'achèvement des protocoles médicaux (rage, anthrax, CT, tétanos et diphtérie).

Les protocoles créés spécialement pour ces maladies sont destinés aux professionnels de la santé qui les utiliseront dans le cadre de leur processus national d'évaluation de la santé et de surveillance médicale des employés de l'ACIA. Les protocoles ont été élaborés conjointement par des spécialistes de l'ACIA de la DGPP, des directions générales des Opérations et des Sciences, des SSST et des médecins et infirmiers/infirmières d'AIM Health Group dans le but d'uniformiser les exigences nationales pour les employés et d'établir des directives claires sur l'obligation pour ces derniers de se faire vacciner et de se soumettre à des tests.

Les SSST ont également créé des fiches d'information pour compléter les protocoles médicaux. Il s'agit de documents internes pour aider les gestionnaires à déterminer quels employés doivent être vaccinés ou subir des tests cutanés, en fonction du risque d'exposition et d'autres renseignements pertinents.

Des séances d'information par téléconférence seront organisées dans les centres opérationnels pour permettre aux gestionnaires, aux Ressources humaines, aux représentants syndicaux et aux autres principaux intervenants qui participent à la surveillance de la santé et à l'évaluation des employés de poser des questions et d'obtenir des précisions.

Directive sur les Services de santé

Un groupe de travail a été créé par les SSST pour discuter de la nouvelle Directive et du Guide de l'évaluation de la santé au travail de l'ACIA et fournir des commentaires. Une lettre d'appel sera envoyée au CONSST pour demander aux membres du CONSST de participer à ce groupe.

Lorsqu'une version provisoire aura été élaborée, la Directive suivra les processus normaux de gouvernance et de consultation de la SST. Des protocoles médicaux seront intégrés à cette Directive.

Mesure de suivi:

- Les **SSST** enverront une lettre d'appel aux membres du CONSST pour demander la participation au groupe de travail.
- Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

Gouvernance en matière de SST (structure des comités en milieu de travail)

L'examen du mandat des comités régionaux de SST du Québec est terminé. Aucune préoccupation n'est soulevée.

On convient qu'une fois achever l'examen du mandat des comités des centres opérationnels et des comités régionaux, un modèle sera envoyé aux comités de SST des centres opérationnels. On leur demandera de le mettre à jour conformément à la structure de gouvernance en matière de SST.

Depuis le rappel de XL Foods, une demande a été lancée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour faire passer en revue une copie du mandat pour le comité Brooks, comité de l'Alberta chargé de s'assurer que les problèmes sont réglés de façon appropriée.

Les SSST soumettront à l'examen du CONSST un modèle pour les comptes rendus des réunions sur la SST. Un modèle normalisé devrait être adopté par les comités des centres opérationnels, les comités régionaux et les comités locaux. Un modèle normalisé est déjà en place dans les laboratoires; il pourrait servir dans ce cas-ci.

Colleen Barnes distribue une copie papier d'un rapport de compte rendu d'un comité de SST utiliser par la WBSCC à Terre-Neuve-et-Labrador et une fiche de travail qui pourraient servir d'outil de base pour élaborer un rapport trimestriel normalisé pour l'ACIA.

Mesure de suivi :

- **Le Secrétariat du CONSST** partagera des versions numérisées aux membres du comité pour que ces derniers fournissent leurs commentaires dans deux semaines.

Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale

Marlene O'Neil et Stephen Norman se sont penchés sur la nécessité de répondre aux pratiques exemplaires de l'ACIA exigeant que les comités remplissent le Rapport annuel de l'employeur concernant les situations comportant des risques (RAESCR) (<http://www.servicecanada.gc.ca/eforms/forms/hrsdcc-nhq-lab1009%282011-10-002%29f.pdf>). Ils ont établi que l'exécution de ces pratiques exemplaires n'est pas nécessaire, car le document de foire aux questions de Travail Canada sur les RAESCR (http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/sante_securite/employeurs/enquete/faq.shtml) fournit des indications suffisantes.

En raison des questions pressantes depuis la dernière réunion du CONSST, Bob Kingston et Owen Bale n'ont pas tenu de réunion sur les pratiques exemplaires pour examiner les RESCR.

Mesure de suivi :

- **Marlene O'Neil et Stephen Norman** obtiendront les pratiques exemplaires de RHDCC et les fourniront au comité.

- **Bob Kingston et Owen Bale** proposeront des pratiques exemplaires que les comités locaux de SST devraient adopter lors de l'examen des RESCR. Une ébauche sera distribuée aux membres du CONSST avant la prochaine réunion.

Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

Sous-comité de la formation

Une séance d'orientation d'employés a été donnée par Owen Bale à Rigaud (Québec) à la mi-octobre. La formation et le format ont été bien accueillis. On envisage l'élaboration d'une formation en ligne.

En raison des questions pressantes depuis la dernière réunion du CONSST, le **sous-comité de la formation** ne s'est pas réuni pour examiner la trousse d'orientation en matière de SST.

Mesure de suivi :

- Le **sous-comité de la formation** fera le point sur la trousse d'orientation en matière de SST d'ici la prochaine réunion du CONSST.

Formation en ligne sur le programme de prévention des risques (PPR)

Des discussions ont lieu avec Jennifer Corley, Owen Bale et Mark Dean (coordinateur de l'information sur l'apprentissage et de la surveillance). Mark Dean accepte de se présenter à la prochaine réunion du CONSST en janvier 2013.

Rapports d'enquête de situation comportant des risques (RESCR)

Une approche normalisée concernant les rapports à l'échelon supérieur sera envoyée par le truchement de la Gouvernance en matière de SST.

Mesures de suivi

- Les **SSST** enverront un courriel décrivant le processus de rapport normalisé au cours des prochaines semaines.
- Le **sous-comité de la formation** examinera l'approche qui a été utilisée pour mettre en œuvre la formation sur le PPR et présentera des recommandations pour la prestation

Directive sur les employés qui travail seul

Cette Directive est maintenant affichée sur Merlin.

État : Terminé

Enquête sur la qualité de l'air intérieur

Un groupe de travail sera établi pour examiner le compte rendu de la réunion concernant « les leçons retenues » de Courtney Park. Une lettre d'appel sera envoyée avant Noël 2012.

La DGGI a été informée que TPSGC commencera à surveiller régulièrement la qualité de l'air intérieur des installations louées relevant du portefeuille de biens immobiliers de l'ACIA et d'autres ministères.

Mesure de suivi :

- Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

6. Nouveaux points

Priorités du CONSST

Gérard Étienne indique que le Comité de la haute direction (CHD) a approuvé les cinq priorités clés du CONSST.

- 1. Établir une culture en matière de SST**
- 2. Dresser un budget continu en matière de SST**
- 3. Élaborer un programme national en matière de SST pour l'ACIA**
- 4. Mettre en œuvre le programme matière de SST**
- 5. Surveiller le programme matière de SST**

Les personnes présentes à la réunion du CHD ont convenu que les discussions se sont avérées positives et que le Comité a actuellement l'appui nécessaire pour procéder à l'établissement d'une culture en matière de SST. Le Comité a insisté sur l'importance de la communication et de la sensibilisation auprès des employés, et le vice-président des Ressources humaines inscriront la SST à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale des EX pour commencer le processus de communication.

Mesure de suivi :

- Une réunion distincte des coprésidents du CONSST avec les commentaires de l'équipe nationale des SST a été fixée le 20 novembre 2012 pour élaborer des recommandations visant un plan d'action que le vice-président des Ressources humaines présentera au CHD. Le plan devra contenir des indicateurs mesurables (p. ex. dates et délais) de sorte que la mesure demeure sur la bonne voie et progresse.
- Les priorités des SST seront inscrites aux fins de discussion à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale des EX, et des mesures seront mises en œuvre pour commencer la communication des SST comme principale priorité de l'ACIA.

Brenda Dagenais fait une présentation sur le harcèlement et la violence en milieu de travail pour l'ACIA. L'ACIA procédera à la publication d'une politique sur la prévention de la violence en milieu de travail, car elle estime qu'une obligation en ce sens découle des exigences du Règlement. La situation est plus urgente qu'avant étant donné l'orientation de RHDCC et la nécessité de clarifier davantage les rôles et responsabilités des centres opérationnels. L'ACIA doit maintenant publier sa politique le plus rapidement possible et a pris en considération les commentaires et autres rétroactions formulés lors de la longue consultation auprès des agents négociateurs et autres intervenants qui a eu lieu au cours des deux dernières années.

Gérard Étienne dépose la politique proposée, qui est similaire à celle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour le moment. Au nom de l'AFPC, Bob Kingston exprime des préoccupations entourant la possibilité que la politique sur la violence en milieu de travail n'inclue pas le harcèlement et que les directions de RHDCC se concentrent davantage sur un processus d'enquête non conforme à la Partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* que sur l'absence de politique. L'IPFPC souscrit à cette objection. Bob Kingston confirme également que l'AFPC s'oppose à ce que l'employeur puisse unilatéralement désigner une personne employée par l'ACIA comme une « personne compétente » indépendante dans le cadre de la définition de la Partie XX du Règlement. L'AFPC estime aussi qu'aucune présélection préalable et unilatérale ne devrait être réalisée par des représentants de l'ACIA. Il confirme que l'Alliance et l'IPFPC continueront de dire aux membres de déposer leurs plaintes relatives au harcèlement en invoquant la Partie XX étant donné la position syndicale selon laquelle tout harcèlement relève de la violence.

Les membres du comité fournissent leurs commentaires généraux sur la politique pendant la réunion et sont généralement en faveur de son contenu à l'exception des objections de l'Alliance de la Fonction publique du Canada présentées ci-dessus.

Cependant, ils exposent certaines préoccupations concernant certains détails du processus provisoire (p. ex. ils demandent la suppression de l'étape où le superviseur doit remplir le RESCR). Gérard Étienne confirme que lors de la publication de la politique, il sera possible qu'elle soit modifiée au fil des démarches pour répondre à l'évolution des besoins et que cette politique passera à partir de maintenant par le processus interne approprié pour l'approbation et la publication sur une base urgente.

Mesure de suivi :

- Une fois approuvée, la nouvelle politique de prévention de la violence en milieu de travail sera affichée sur Merlin et un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre. On accompagnera le tout des outils appropriés (listes de contrôle, modèles, critères d'évaluation du risque, etc.).

Une copie provisoire sur la prévention de la violence du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a été distribuée à tous les membres du CONSST à titre informatif. Il convient d'envoyer tout commentaire à Jennifer Corley au plus tard le 30 octobre 2012 de sorte que l'ACIA pourra transmettre ses commentaires au SCT à la date limite de ce dernier, le 1^{er} novembre 2012.

7. Téléconférence avec les conseillers en SST des centres opérationnels

Étant donné les contraintes de temps de cette réunion, la téléconférence avec les conseillers en SST des centres opérationnels n'a pas lieu. Les SSST fixeront un appel pour les informer des conclusions de la réunion.

8. Table ronde

L'Alliance de la Fonction publique du Canada indique qu'elle aimerait qu'un communiqué soit rédigé et envoyé par l'intermédiaire de la Gouvernance en matière de SST pour établir de la rétroaction sur les charges de travail accrues, le stress des employés, etc. résultant des contractions budgétaires. Les SSST acceptent de rédiger une ébauche et de la présenter aux coprésidents.

Tom Wright se quittera son poste de coprésident de l'IPFPC. Le Comité salue son travail accompli et son dévouement et lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles entreprises. Son remplaçant n'a pas encore été nommé.

Le Comité tient également à remercier Vera Pasic pour ses années de service et son travail acharné comme secrétaire du CONSST. M^{me} Pasic entreprendra de nouveaux projets et le Comité lui souhaite la meilleure des chances.

La prochaine réunion se tiendra le 24 janvier 2013.

Date : _____

Coprésident

représentant les employés

Date : _____

Coprésident

représentant les employés

Date : _____

Coprésident

représentant l'employeur

Bob Kingston (AFPC)

Tom Wright (IPFPC)

Stephen Norman (ACIA)